



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## taxe professionnelle

Question écrite n° 8934

### Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité qu'il y aurait de réduire la part de la taxe professionnelle pesant sur les salaires. Cet impôt est en effet basé, pour partie, sur la masse salariale. Il handicape ainsi les entreprises utilisatrices de main-d'oeuvre et constitue, dans bien des cas, un frein à l'emploi. Il lui demande donc si, pour favoriser la création de nouveaux emplois, il envisage de réduire la part de la taxe professionnelle pesant sur les salaires.

### Texte de la réponse

La promotion de mesures susceptibles de favoriser l'emploi constitue une des préoccupations majeures du Gouvernement qui sera prise en compte dans la réflexion d'ensemble engagée sur les perspectives d'une réforme de la fiscalité locale, et notamment de la taxe professionnelle.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription :** Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8934

**Rubrique :** Impôts locaux

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 janvier 1998, page 241

**Réponse publiée le :** 13 avril 1998, page 2086